

Strasbourg, le 16 mars 2020

Cher(e)s Ami(e)s, Chers Tous,

Jean Sibilia
Doyen

Samuel Bitsch
Responsable
Administratif

Céline KIEFFER

Assistante
Tél : +33 (0)3 68 85 34 98
Port : +33 (0)6 88 96 02 45
celine.kieffer@unistra.fr

Faculté de médecine
Secrétariat Général
4, rue Kirschleger
F-67085 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 34 98
Med.unistra.fr

La progression très inquiétante de l'épidémie du Covid-19 dans notre pays et en particulier en Alsace, nécessite des mesures très importantes qui ont pour objectif de casser la dissémination virale. Nous devons prendre la mesure de la gravité d'une crise sans précédent pour coordonner efficacement les prochaines semaines, en soutenant de toutes les manières possibles l'activité des soignants. Nous avons pris différentes décisions pour le fonctionnement de notre faculté en totale cohérence avec les mesures prises dans notre université.

1. Le 1^{er} cycle et la PACES

1.1. Les enseignements (cours et TD) de la PACES

- Tous les cours présentiels sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.
- Le programme de PACES peut se poursuivre en enseignement numérique:
 - Les cours seront tous enregistrés en privilégiant, sauf exception, l'utilisation des cours déjà enregistrés,
 - Les TD associés aux cours sont disponibles pour tous les cours d'avant le 9 mars. Après le 9 mars, les TD, qui ne pourront être que numériques, sont facultatifs,
 - Le Tutorat qui doit être non présentiel sera organisé sous forme d'un e-tutorat par l'équipe des tuteurs.
- Le concours portera uniquement sur les cours réalisés jusqu'au 9 mars et ceux mis en ligne à partir de cette date.
- La date du concours n'est pas modifiée, mais les modalités de composition pourront évoluer en fonction des circonstances. Les étudiants et les équipes pédagogiques seront informés.
- La coordination est assurée par Izzie Namer, Anne Charloux et Cyrille Blondet en lien avec les différents responsables d'UE.

1.2. Les enseignements (cours) de DFGSM2 et DFGSM3

- Les cours « restant à faire » peuvent être enregistrés en étant attentifs à proposer des enregistrements de courte durée (20 min-25 diapos) pour tous ceux qui le peuvent. Pour tous ceux qui le souhaitent un contact technique est possible avec Mohammed Chargui (chargui@unistra.fr). Ces cours doivent être transmis au plus tard le 15 avril.
- L'évaluation ne portera que sur les cours qui ont déjà été fait en présentiel avant le 14 mars et qui seront déposés sous forme numérique sur la plateforme de la Faculté après cette date.
- Les enseignements de 1^{er} cycle sont coordonnés par Anne Charloux

1.3. Les cours de séméiologie (check list en DFGSM2 et DFGSM3)

- Les « check-list » sont suspendues pour libérer les CCA/AHU de leurs activités de soins.

- Cette suspension exceptionnelle sera intégrée dans les critères de validation de l'année facultaire.

1.4. Le stage infirmier à l'issue de la PACES

- Selon les circonstances liées à l'évolution de l'épidémie, ce stage pourra être suspendu.

1.5. Réserve sanitaire étudiante

- Les étudiants de 1^{er} cycle (DFGSM2 et DFGSM3) peuvent participer à la réserve sanitaire pour contribuer à des activités d'information et le cas échéant de prévention et d'aide au soin. Pour cela, ils contacteront Elodie Fels (fels.elodie@gmail.com) et Anne Charpiot (anne.charpiot@unistra.fr)
- En cas de participation, d'une manière ou d'une autre aux activités de soins, les étudiants devront bénéficier au préalable d'une formation spécifique d'hygiène préventive adaptée à l'épidémie de Covid-19. Un programme numérique simple et pratique mis à disposition par le service d'hygiène sera diffusé.

2. Le 2^{ème} cycle et les ECN

2.1. Les enseignements de 2^{ème} cycle

- Tous les cours et TD présentiels sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.
- Le programme peut se poursuivre par des modalités pédagogiques qui seront définies par les coordonnateurs et les responsables d'UE.
 - Chaque responsable d'UE déterminera le programme « restant » conformément au programme de l'année en cours et proposera un référentiel qui est celui de la discipline (il s'appuiera le cas échéant sur la bibliothèque numérique de SIDES UNESS) ou si besoin sur un document référentiel proposé par l'enseignant. Ces modalités seront transmises aux étudiants et aux enseignants de l'UE.
 - La coordination avec les responsables d'UE est assurée par Bruno Moulin et Thomas Vogel.
- Les évaluations sont maintenues en demandant des évaluations non présentielles « numériques » sous forme de sessions bloquées avec des QCM et QCD sauf exception (car nous pouvons adapter les MCC actuelles). Pour les étudiants indisponibles pour des raisons d'implication dans les activités de soins, ou ceux dans l'incapacité de se connecter, une nouvelle session sera organisée ultérieurement.

L'objectif est de permettre, malgré la situation, une validation simple et dématérialisée des années facultaires. Le personnel de la Faculté est préparé à ces mesures.

2.2. Les ECN

- Les ECN sont programmés à la date prévue mais les modalités pratiques de composition seront précisées
 - Le test i-ECN de mars se fera de façon non présentielle si le test est maintenu
 - Les conférences de formation pourraient être maintenues sous une forme numérique dont les modalités d'enregistrement sont en cours de discussion coordonnée par Thomas Vogel
- La coordination pour la faculté est assurée par Vincent Castelain en lien avec Bruno Moulin et Thomas Vogel

3. Les stages et gardes de 2^{ème} cycle

3.1. Les stages et gardes hospitaliers.

- Ces stages et gardes doivent contribuer à soutenir les activités de soins dans cette période de crise, mais il faut être attentifs à préserver la santé de nos étudiants afin d'éviter qu'ils soient une population infectée et infectante.
- Les stages et gardes, de façon dérogatoire, ne sont plus considérés comme obligatoires pour les étudiants fragiles qui en sont « dispensés » dans ce contexte épidémique. Ils doivent adresser à la scolarité un certificat médical.

Etudiants « fragiles » : selon les recommandations du Haut Conseil en Santé Publique : les femmes enceintes, les personnes présentant une insuffisance rénale, cardiorespiratoire, une cirrhose, des risques cardiovasculaires, un diabète insulino-dépendant ou présentant des complications, une obésité chronique ou une immunodépression

- Les stages, de façon dérogatoire, ne sont plus considérés comme obligatoires si l'accueil dans la structure n'est pas possible et utile aux soins. Les chefs de service et de structure interne peuvent décider de renvoyer les étudiants à leur domicile en leur signifiant qu'ils devront contribuer à la « réserve sanitaire étudiante » en informant la faculté par mail (sylvie.rudloff@unistra.fr , delphine.depp@unistra.fr , carole.roos@unistra.fr , fels.elodie@gmail.com).
- Les étudiants qui contribuent aux soins dans cette période épidémique doivent bénéficier d'une formation préventive numérique organisée par le service d'hygiène. C'est une mesure très importante pour éviter la contamination de cette population de jeunes étudiants.
- Les étudiants qui ne vont pas en stage sont en « réserve sanitaire étudiante » coordonnée par notre Vice- Doyen étudiant Elodie Fels. Cette réserve, à laquelle peuvent contribuer aussi les étudiants d'odontologie, de pharmacie et les paramédicaux est destinée à
 - Une aide à l'information et la régulation (ex centre 15)
 - Une aide à la prévention dans différentes structures
 - Une aide aux « soins » (réa, urgences, autres structures) pour les volontaires

Les étudiants volontaires pour la prise de poste d'aides-soignants et d'autres fonctions utiles seront rémunérés. La coordination aux HUS est assurée par Armelle Drexler et Céline Dugast. Une coordination pour les autres établissements de la subdivision est envisagée avec l'ARS.

3.2. Les stages extrahospitaliers

- Les stages extrahospitaliers de médecine générale et des autres spécialités, de façon dérogatoire, ne sont plus obligatoires. Le stage peut être maintenu en accord avec le maître de stage (MSU) sous réserve d'une formation de l'étudiant par le programme de prévention formation « numérique » proposée par le service d'hygiène.
- La semaine de sensibilisation au handicap est suspendue jusqu'à nouvel ordre.

4. Le service sanitaire

- Le service sanitaire est suspendu jusqu'à nouvel ordre.
- La mise en place de formations numériques pluri professionnelles est envisagée.
- La coordination du service sanitaire est assurée par Sylvie Rossignol pour la faculté en collaboration avec Nils Kessel et les autres partenaires de la santé.

5. Le 3^{ème} cycle

- Les stages de 3^{ème} cycle sont maintenus avec l'objectif de soutenir les activités de soins.
- Les internes DES doivent être incités dans les services à suivre une formation préventive assurée notamment par le programme numérique proposé par le service d'hygiène.
- Les internes DES ayant déjà fait un stage de réanimation sont sollicités pour être volontaires pour soutenir les équipes de réanimation. Les internes des spécialités libérés par les actions de déprogrammation sont aussi sollicités pour être volontaires pour participer à d'autres engagements notamment des services d'urgence. La mise à disposition de ces internes qui le souhaitent se fera sous la forme d'un roulement avec l'accord de leur chef de service. La coordination de cette action sera définie par Bernard Goichot en coordination avec les Directions hospitalières et l'ARS.
- La soutenance de mémoire de spécialité et leur validation doit se faire de façon non présentielle selon des modalités proposées par le coordonnateur.
- Les soutenances de thèse doivent être faite prioritairement de façon dématérialisée voire reportées au même titre que les HDR et thèses de sciences.
- La prise de fonction des nouveaux internes DES en mai sera probablement décalée d'un mois selon des recommandations nationales que nous attendons. Les modalités de choix et d'ouverture de postes sont en discussion avec l'ARS. Ce décalage devra intégrer les demandes de disponibilités en cours et celles accordées à compter du 1^{er} mai en coordination avec le CHU.
- La campagne d'agrément est décalée, sans délai pour l'instant, mais l'enregistrement « numérique » des dossiers peut se poursuivre.

6. Les stages nationaux et internationaux

- Tous les stages nationaux (dans une autre subdivision) et internationaux (Erasmus et autres) sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Aucun engagement ne doit être pris avant le 30 juin. La situation des stages d'été sera revue selon l'évolution de la situation sanitaire française et internationale, mais il est recommandé de ne pas s'engager.
- Les étudiants actuellement en stage à l'étranger dépendent de la décision de chaque état. Selon la situation sanitaire de chaque pays leur retour est recommandé sauf si leur retour implique une prise de risque de contamination liée au voyage.
- La coordination de stages internationaux est assurée par Christian Debry, Vice-Doyen aux relations internationales.

7. Structures pédagogiques communes

- La formation continue est suspendue, sauf les DU/DIU « numériques » (discussion en cours).
- L'accueil du centre de simulation est suspendu jusqu'à nouvel ordre.
- La bibliothèque est fermée jusqu'à nouvel ordre.
- Les instituts universitaires et départements sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

8. La recherche

- Les activités de recherche dans nos équipes sont suspendues jusqu'à nouvel ordre en dehors des activités essentielles, c'est-à-dire :
 - Les activités des plans de continuité d'activité (PCA) prévues par chaque unité dont les animaleries
 - Les activités engagés dans la recherche sur l'épidémie ou un sujet apparenté
 - Les activités exceptionnelles dont l'interruption conduiraient à des pertes scientifiques essentielles ou sensibles

